

■ **Timewalk SA**, à Neuchâtel, CH-645-4098985-6, développement, mise en place et commercialisation de concepts horlogers et de produits de luxe, etc. (FOSC du 07.11.2005, p. 9). La publication de l'inscription No 3290 du 01.11.2005 (FOSC du 07.11.2005 p. 9) est rectifiée en ce sens que le capital-actions est divisé en 100 actions de CHF 1'000 (et non pas en 1'000 actions de CHF 100).

Journal no 3369 du 08.11.2005
(03102520 / CH-645.4.098.985-6)